



## **Communiqué commun CGT, FSU, Solidaires, FAFP**

### **Travail social : et maintenant le chantage !**

Le 2 septembre dernier, la Députée, Brigitte Bourguignon a remis son rapport sur le travail social au premier ministre en présence de 2 ministres et 2 secrétaires d'état.

Il y a peu de choses à retenir du rapport Bourguignon, qui, au-delà de belles paroles, fait 17 propositions sur les 23 qui concernent directement le processus de formation alors que cette mission était sensée faire des propositions sur bien d'autres domaines (les dispositifs, leur complémentarité, le travail social collectif, les usagers...)... 17 propositions ou l'art de reformuler pour faire passer la pilule en faisant porter la responsabilité aux contradicteurs ! Si ce rapport indique qu'il faut faire évoluer les trois composantes du travail social : les travailleurs sociaux, les usagers et les employeurs, rien ne concerne ces derniers. Rien ne concerne non plus, le manque de moyens, la baisse des budgets ou l'organisation du travail.

Il faudra voir le sort que le gouvernement réservera à ce rapport puisqu'une partie de la feuille de route gouvernementale annoncée sur 3 ans, dont les axes devraient être connus fin octobre, a déjà été tracée par Manuel Valls lui-même.

Le premier ministre soit ne connaît pas le travail social, soit fait des confusions volontaires en mettant dans ce champ le dispositif d'aide à la complémentaire santé, le plan très haut débit et la loi numérique ou le « simulateur de droits » mis en ligne alors que les usagers des politiques sociales sont souvent en difficulté avec les nouvelles technologies ou n'ont pas les moyens d'y avoir accès.

Après avoir parlé du « malaise », « du mal-être » des professionnels qui seraient liés selon le 1er ministre à des « spécialisations et donc au cloisonnement entre les disciplines », il propose l'harmonisation des professions du social pour « favoriser » les évolutions de carrière. Le modèle retenu par Madame Bourguignon pour la profession des éducateurs de jeunes enfants (EJE) est d'élargir le public de zéro à six ans, d'investir le secteur de l'éducation nationale dans les maternelles et de former les professionnels au management : le projet est donc bien de transformer les métiers même si les appellations et les diplômes sont conservés transitoirement.

Ensuite, Manuel VALLS est rapidement arrivé à la question du terrorisme et du radicalisme en posant cette question : Aurait-on pu « prévenir », « détecter des dérives radicales » ? La nouvelle mission du travail social (et de l'école chargée de transmettre les valeurs républicaines) serait de renforcer le contrôle social et de prédire les dérives éventuelles ?

Nous restons donc dans une logique de contrôle des populations qui est à l'opposé du « modèle social français nourrit des idéaux de la Résistance » auquel pourtant il se réfère.

Enfin, le 1er ministre ouvre la perspective d'un accès des travailleurs sociaux du niveau III à la catégorie A, via la réforme des qualifications et des formations à condition que le projet d'accord sur les « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR) dans la fonction publique, portée par Maryse Lebranchu, soit adopté.

Ce serait la signature d'une majorité des syndicats, (injonction forte du 1<sup>er</sup> ministre au passage pointant du doigt la responsabilité des OS à cet égard), qui « entraînerait » ensuite la reconnaissance des métiers de niveau III actuels au niveau licence (II) dans le secteur privé. Est-ce vraiment crédible quand on sait que ce dernier dépend de financements publics plutôt en stagnation dans la conjoncture actuelle, affichant des salaires en berne et une perte du pouvoir d'achat des salariés concernés ?

Selon le Premier ministre, ce seraient donc les organisations syndicales qui détiendraient la clé d'un passage en catégorie A ! Si ce n'est pas du chantage cela y ressemble fort, d'autant que cette négociation concerne l'ensemble des fonctionnaires des 3 versants de la Fonction publique soit, bien au-delà des travailleurs sociaux.

Faut-il alors rappeler à Monsieur Valls que cette évolution n'interviendrait qu'à partir de 2018 et qu'un futur gouvernement pourrait toujours alléguer des contraintes budgétaires pour le remettre en cause ?

Pour nos organisations, le temps de la mobilisation doit se poursuivre et s'intensifier tant au niveau local comme au niveau national, car nous devons peser sur les décisions gouvernementales qui seront prises sous 6 semaines.

Cela passe par :

- **la construction intersyndicale des États généraux alternatifs du travail social: le vendredi 16 octobre** comme nouvelle étape pour démontrer qu'une autre politique est possible, fondée sur un grand service public de l'aide et de l'action sociale et la reconnaissance de notre technicité.
- la participation active à la journée de mobilisation CGT/FSU/Solidaires du 8 octobre sur les salaires, l'égalité salariale femmes/hommes... et la promotion des services publics...

Paris, le 15 septembre 2015